



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2023 A 18h30

Etaient présents Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel, DUQUENNE Jean-Michel, CLAIROTTE Christian MARESCHAL Rémi et Madame QUIZEL Aurélie

Etaient excusés : Messieurs DESGOUILLE Rodolphe, LORNET Denis et Mesdames BERTHAUD et JOUILLE procurations données respectivement à Messieurs DESGOUILLE Daniel, DEBBAH, CHEVAUX et DUQUENNE

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur la deuxième tranche de l'écoquartier. Le lot n°14 est vendu et le lot n°15 le sera à la mi-juin. Le permis de construire concernant ce dernier lot est accordé. Il reste donc 5 lots à vendre. Une publicité a été faite auprès des constructeurs pour ces parcelles en vente.

Numérisation des registres d'Etat Civil

Les mairies ne sont pas tenues d'informatiser l'Etat Civil. Néanmoins, avec le développement de la dématérialisation, il devient de plus en plus difficile d'échapper à la numérisation des registres de l'Etat Civil. La moitié des communes du Jura a procédé à la numérisation des actes d'Etat Civil. Cela permet d'éviter la manipulation des registres anciens devenus fragiles, de gagner en rapidité pour la délivrance des actes et de réduire le coût de transmission aux usagers et autres instances administratives. Le Conseil Municipal, après réflexion, décide de numériser et d'indexer les registres d'Etat Civil. Ces travaux seront réalisés par la SAS NUMERIZE basée à HOERDT en Alsace pour un montant de 2 400 euros TTC.

Reliure des documents administratifs

Les actes d'Etat Civil de 2013 à 2022 doivent être reliés conformément à la législation en vigueur. Après étude du devis présenté par Mme Maël RETIERE de l'atelier de Reliure Retière Boccard basé à MARSANNAY-LA-COTE, le Conseil Municipal accepte de confier ces travaux à cet atelier pour la somme de 182.28 euros toutes charges comprises. La proximité et la qualité du travail de reliure ont déterminé la municipalité à choisir cet atelier.

Les arrêtés du maire de 2017 à 2022 et les délibérations de 2019 à 2022 doivent être également reliés conformément au décret 2010-783 JO du 11/07/2010 et de la circulaire du 14/12/2010. Ces travaux seront aussi confiés à l'atelier de Reliure Retière Boccard pour la somme de 559.32 euros TTC.

Commission de Contrôle des listes électorales

Le mandat de trois ans des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales arrive à échéance cette année. Pour AUMUR, commune de moins de 1000 habitants, après accord des intéressés, le Conseil Municipal désigne :

Commission de Contrôle	Membre titulaire	Membre suppléant
Délégués de la commune	LORNET Denis	DESGOUILLE Rodolphe
Délégués de l'Administration	PAPRET Jérôme	DESGOUILLE Claudine
Délégués du Tribunal de Grande Instance	CHARLEMAGNE Jeanne	DELCEY Geneviève

City Stade

La livraison a eu lieu le 26/04/2023, l'installation est prévue dans une dizaine de jours. Le Conseil Municipal en prend acte.

Poteaux incendie

Les 2 nouveaux poteaux ont été installés par la SOGEDO les 4 et 5 Avril derniers, conformément au devis signé. Le Conseil Municipal en prend acte.

Fête Patronale 2023

Le Conseil Municipal, à l'occasion de la fête patronale de la commune qui se déroulera les 21, 22 et 23 Juillet 2023, charge le Maire de passer commande de feux d'artifices pour un montant de 1 900 € TTC, auprès de l'entreprise France FEUX SAS sise à BANEINS (01990).

D'autre part, le programme des festivités est le suivant :

Vendredi soir	Festival Rock avec la présence de trois groupes
Samedi soir	Bal gratuit avec DJ et feux d'artifices
Dimanche	Après-midi : danses Soir : soirée accordéon et karaoké

Des repas seront proposés à 15 euros pendant ces trois soirs. Une publicité sera faite le moment venu par voie de la presse, affichage et flyers.

Travaux sur le réseau électrique, rue du 8 Mai 1945

Des travaux sont prévus le 5 Juin prochain par ENEDIS pour alimenter les 4 logements en construction dans la rue du 8 Mai 1945. Ils viennent renforcer le réseau, et notamment la ligne de cette rue. Le financement de ces travaux est assuré par FACE, Fond d'amortissement des charges d'électricité, et le SIDEC du Jura.

Affouage

M. CLAIROTTE présente le bilan du comptage des lots d'affouages fait le 22/04/2023 en présence des affouagistes et de la Commission des Bois. 248.5 stères ont été façonnés pour une recette de 1 249.50 euros pour la commune.

Aménagement des 4 mares de la commune

Les travaux d'aménagement se feront en 2024/2025 selon le courrier reçu de la part de M. Gilles GAUTIER de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura. Les demandes de subventions sont faites.

Communauté d'Agglomération du Grand DOLE

Le Maire présente le rapport d'activité 2022 du Grand DOLE. Le Conseil Municipal n'émet pas d'observation particulière.

Cérémonie du 8 Mai 1945

Le rendez-vous est donné à 10 heures à la mairie.

Plantation des fleurs

Elle aura lieu le 15 Mai prochain à partir de 8h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 9 Juin 2023 à 19 heures en vue des sénatoriales de septembre 2023.

Le Maire, M. CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance, M. CLAIROTTE

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE	
D232604025	Reliure des actes administratifs (arrêtés du maire et délibérations)
D232604026	Reliure des actes d'Etat Civil de 2013 à 2022
D232604027	Commission de Contrôle des listes électorales
D232604028	Commande des feux d'artifices pour la fête patronale
D232604029	Numérisation des actes d'Etat Civil